

ATTENTION!

CERTAINS OBJETS NE SONT PAS RECYCLABLES

Le 12 mars dernier, le Comité consultatif en environnement est allé visiter le centre de tri Tricentris situé à Lachute. Cette visite a été extrêmement enrichissante et éducative. On pense parfois que l'on recycle bien, mais souvent, de petits détails nous échappent.

Voici quelques conseils sur le recyclage :

- Lors du grand ménage de printemps, ne pas mettre les chaises en PVC ou les jouets d'enfant en plastique. Ils ne sont pas recyclables. Il est important de toujours vérifier la présence du logo avec le chiffre (1-2-4-5 et 7) pour identifier si un objet en plastique est recyclable;
- Les lumières de Noël et les boyaux d'arrosage ne sont pas recyclables. Ils peuvent bloquer les appareils de triage et lorsque les employés tentent de les retirer, ceux-ci peuvent s'infliger des blessures;
- Les vêtements ne sont pas recyclables au centre de tri. Si vous voulez qu'ils soient réutilisés, aller les porter à la cloche de vêtements située dans le stationnement de l'Hôtel de Ville, 670, rue Principale ou donnez-les à des organismes communautaires;
- Les bonbonnes de gaz propane ne vont pas dans le bac bleu. Vous devez les apporter à l'Écocentre au 2125, chemin Jean-Adam à Saint-Sauveur;
- Les toiles de piscine doivent aller dans votre bac à vidanges. Elles ne sont pas recyclables;
- Les CD ou DVD ne peuvent aller dans le bac bleu;
- La vitre et les ampoules ne doivent pas être mises dans le bac bleu, car elles sont très dangereuses pour les travailleurs du centre de tri.

ALORS, BON RECYCLAGE!